



Heureusement pour lui le pistolet rata.

Alors, prenant le bailli par le bras, Mandrin donna lui-même à ses invités le signal du départ.

Les paysans furent reconduits amicalement par les bandits jusqu'à la lisière, et là, abandonnés à leurs propres forces. Les malheureux ne pouvaient plus traîner leurs charrettes vides. Que dis-je? la plupart pouvaient à peine se traîner. Ils s'en allaient de ci, de là, buttant à chaque caillou. La marche, au lieu de dissiper leur ivresse, l'augmentait. Le bailli, qui s'efforçait de se maintenir à leur tête, dessinait des pas fantastiques.

Ce fut dans cet état, vers sept heures du soir, au moment où le brouillard montait de la vallée que les femmes de Saint-Féréol aperçurent leurs hommes revenant de la forêt.

Ces pauvres paysannes, inquiètes, éplorées s'étaient avancées au-devant d'eux autant que la peur le leur avait permis.

De temps en temps du fond du bois elles avaient entendu s'élever des cris qui leur avaient donné la chair de poule. Hélas! que devenaient les pauvres convoyeurs emmenés par Mandrin comme des bêtes de somme? Sans doute, après avoir servi de jouets aux bandits, ils avaient expiré sous les coups.

Les reverraient-elles jamais?...

Enfin elles les découvrirent sur le chemin. Elles se hasardèrent plus avant. Mais dans quel état leur étaient-ils rendus? Les malheureux ne se tenaient plus sur leurs jambes!... Pour sûr le capitaine de voleurs les avait empoisonnés... Quelle pâleur répandue sur les traits de M. le bailli!...

Nous renonçons à dépeindre les élans et les effusions de tendresse auxquels ce retour donna lieu. Tandis que les femmes embrassaient leurs maris et plaquaient sur leurs joues de bons gros baisers, le respectable magistrat, agitant ses bras comme un hanneton éperdu, ébauchait un discours, sans espoir de le terminer.

— Mes braves femmes, disait-il... mes agneaux... ne pleurez plus... Nous avons tous une légère perruque... c'est le dernier coup... c'est l'effet... Embrasse-moi, Jeannette... et prends garde de tomber

Toute la population rentra dans ses foyers, et, le lendemain, les pauvres gens essayaient de consoler leurs femmes par le récit de leur fête champêtre.

Deux d'entre eux, cependant, demeurèrent inconsolés et inconsolables. C'étaient ceux qui avaient fourni le veau et le cochon!

XIII

PROGRÈS DE MANDRIN

Mandrin poursuit ensuite sa route, non en ligne droite, comme on pourrait s'y attendre, c'est-à-dire en se dirigeant sur Issoire, mais en obliquant à droite, vers Auzon, puis Arlane, qui lui payèrent l'impôt forcé sans résistance. Depuis quelque temps, comme on le voit, il faisait des économies de poudre.

« Déjà, dit un de ses historiens, l'habitude est prise : quand la troupe de Mandrin se présente, l'argent est prêt. On a hâte de se débarrasser de cette inquiétante visite. » Les jours ne sont marqués que par des succès et des ripailles. Sa marche est si rapide que la ferme et la maréchaussée renoncent à le poursuivre...

Un jour il apprend que l'entreposeur d'une petite ville vient de remplir ses greniers de blé fraîchement dépiqué. Le contrebandier, qui regarde comme siens tous les biens de la ferme, vient camper aux environs et envoie à l'agent l'ordre d'apporter ses sacs. Le sous-traitant ne se le fait pas dire deux fois, et il commence à charger. Toutefois il représente humblement que ce blé n'est qu'un dépôt fait par un marchand du pays.

Mandrin goûte l'observation, laisse le blé, mais il frappe d'une amende de 600 livres le véritable propriétaire pour lui apprendre à ne plus mêler son bien à celui des commis¹.

Il fait la guerre non seulement à la ferme, mais à ses amis ou alliés.

Malheur à qui donne asile à un commis au moment où il arrive!

Il est sans pitié. Ce n'est plus lui qui fuit devant les gabelous, mais ceux-ci qui se sauvent à son approche. Il a atteint le but qu'il se proposait : démoraliser les soldats de la ferme.

Sa troupe s'accroît de jour en jour. Elle s'augmente en chemin non seulement de tous les brigands ou vagabonds, mais des repris de justice. Il force partout les prisons, délivre les voleurs, les con-

trebandiers, les déserteurs. Bientôt il va commander à plusieurs centaines d'hommes, — une petite armée où le crime est enrégimenté, équipé, discipliné et soldé.

D'Arlane Mandrin se rendit à Ambert, et de cette ville à Thiers. Chacune de ces villes lui paya une somme de dix mille livres. De Thiers il alla camper à une demi-lieue, au village de Pinon. Il y était poussé par la curiosité. Cette localité était, en effet, fort originale.

Fondée au deuxième siècle par la famille Guitard, cinq cents ans plus tard elle n'était occupée que par des descendants de cette famille, qui, livrés uniquement à l'agriculture, ne contractaient d'union qu'entre eux. Les habitants de Pinon, ne constituant en définitive qu'une grande famille, vivaient en communauté de biens.

Ils avaient leurs lois, leurs coutumes et, sous le gouvernement d'un chef élu et toujours révocable, formaient une véritable république communiste. Tous les travaux, comme tous les biens, y étaient en commun et tous les membres de la communauté vivaient sous les lois d'une égalité parfaite.

Cet étrange et minuscule État devait plaire à un aventurier. Mandrin s'y arrêta, mais sans le frapper d'aucun impôt et ne l'obligea qu'à accepter du tabac et du sel.

— Si je puis un jour me fixer quelque part dans une vallée des Alpes dauphinoises, disait-il à ses lieutenants, voilà la république que je voudrais fonder.

Tous ces coureurs de grand chemin font de la vie pastorale leur rêve le plus cher.

— Je suis las, ajoutait-il, de conquérir sans pouvoir garder le fruit de nos victoires et je me demande parfois où nous nous arrêterons avec ces mulets chargés d'or, assez riches déjà pour tenter un prince.

— Ton sort devait déjà, disait Claude, se fixer à Valence.

A ces mots, le visage de Mandrin s'assombrissait et prenait une expression pénible.

— Ne me parle jamais de rien qui puisse réveiller ces souvenirs et évoquer l'image de cette jeune fille, répliquait-il; je n'ose pas retourner en arrière. Comme en suivant l'étroite corniche d'un alpe on n'ose pas plonger son regard dans la vallée que l'on domine, parfois je suis pris du vertige du passé.

Mais le dur Claude reprenait :

— Il faut savoir regarder en face la fortune, si l'on veut la maîtriser un jour. Ce n'est pas avec des sentiments et de la sensibilité que l'on fait des affaires.

Claude était calculateur, positif et conservateur. Depuis la Chaise-Dieu, il s'inquiétait des aléas de leur perpétuel voyage et se demandait ce que deviendraient les sacs d'or confiés à l'arrière-garde de la bande, si une compagnie de la maréchaussée se donnait mission de les enlever.

— C'est bête de voyager avec tant d'argent sur soi, se disait-il.

En effet, il n'y avait plus que les brigands pour avoir une telle audace ; jamais commerçant n'eût osé expédier, même sous escorte, tant de sacs d'or par les routes royales.

La prudence commandait d'agir ainsi que le renard embarrassé d'une trop lourde proie ; ce matois la divise et en enterre les morceaux en différents endroits.

Fallait-il enterrer l'or ? Ou ne pouvait-on le mettre en dépôt chez quelqu'un de ces gens honnêtes dont les voleurs eux-mêmes sont obligés de reconnaître l'utilité ?...

Claude, s'étant posé ces questions, les soumit à son frère et celui-ci décida que l'on confierait un dépôt à la république de Pinon.

On vivait en très bons termes avec elle. Mandrin obtint de conférer avec son gouverneur en sabots, lui fit part de ses intentions et, voyant quelque hésitation se produire dans le conseil, lui dit :

— Vous avez le choix : ou d'être bien avec moi, ou d'être mal. Ami, je vous récompenserai de votre service et je ne prélèverai sur vous aucune indemnité de guerre ; ennemi, je vous exterminerai.

Le conseil, sans délibération préalable, adopta la proposition du capitaine Mandrin et accepta le dépôt.

Il va sans dire que Mandrin promit une exécution militaire de la république de Pinon dans le cas où celle-ci mangerait la grenouille ou trahirait son secret.

Ayant ainsi allégé ses bagages, le capitaine, au lieu de se jeter sur le Puy, où il était attendu, quitta Pinon pour envahir les hautes vallées de l'Allier.

Ce pays est riche et devait le tenter.

Sa première étape l'amena devant un château-fort de si belle apparence qu'il ne résista point au désir d'y demander l'hospitalité.

Le seigneur, vieux gentilhomme qui depuis longtemps avait suspendu son épée à côté de celles de ses glorieux ancêtres, ne fit point relever son pont-levis et accueillit gracieusement l'homme que dans sa jeunesse il eût voulu pendre.

Il donna des ordres en conséquence, et la bande fut généreusement hébergée.

Il se montra si courtois, si aimable, ce vieux gentilhomme, que Mandrin se piqua d'honneur et voulut lui prouver qu'il n'était pas un bandit vulgaire, étranger au savoir-vivre. Après avoir dîné et couché au château il fit présent à son hôte de quelques armes précieuses, volées on ne sait où, et d'une provision de son meilleur tabac.

Il fit largesse aux domestiques, de façon à couvrir les frais occasionnés par le séjour de sa bande, et en se séparant du châtelain put croire qu'il comptait un ami de plus.

Son but était de gagner les bords de la Saône et, après les avoir mis à contribution, de piller les caisses de l'Arche.

Il y avait dans ces contrées une riche moisson à faire et l'on ne pouvait lui opposer aucune force redoutable. Ce n'était qu'une promenade; il n'y avait pas une amorce à brûler. Il ne s'inquiétait même plus de ces dérisoires échanges de ballots de contrebande contre les écus sonnants des receveurs de l'impôt; ses provisions étaient épuisées.

Suivre pas à pas, de localité en localité, les évolutions rapides de Mandrin serait nous exposer à des répétitions de faits assez monotones. Il va devant lui sans rencontrer d'obstacles, pillant les caisses publiques, ouvrant les prisons, proclamant l'abolition de la ferme. Il parcourt ainsi toute l'Ardèche : Pradelle, Langogne, Tance, Saint-Didier, Saint-Bonnet-le-Château voient en quelques jours les receveurs, les entreposeurs, les débitants payer tribut à l'invincible capitaine.

Puis il remonte vers le nord et parcourt la Loire et les bords de la Saône.

Entre Saint-Rambert et Villefranche, le coche d'eau de Chalon à Lyon venant à sa rencontre, il soupçonne que des commis de la

ferme ou des espions sont à bord de ce bateau ; il court sur le postillon, le jette en bas d'un coup de pistolet et tue un des chevaux.

Ses hommes aussitôt halent sur la corde du coche et le tirent vers le rivage. Alors Mandrin descend de cheval et seul, le sabre à la main, s'élançe dans le bateau où personne ne songe à lui résister et le visite du pont à la cale.

Il n'y remarque rien de suspect, et se retire en disant aux bacheliers tremblants :

— Vous pouvez continuer votre route.

Pendant ses mulets commencent de nouveau à ployer sous le poids du butin, et Mandrin songe à rentrer dans le Puy-de-Dôme.

C'est là que pour quelque temps nous nous séparerons de lui afin de rendre compte de ce qui se passe à Montluizant, et c'est là que nous le rejoindrons pour reprendre le récit de ses aventures personnelles.

XIV

RUFIN ET ÉTIENNETTE

On n'a pas oublié peut-être ce paysan qui au repas champêtre de Saint-Ferréol s'était récrié au nom du châtelain millionnaire de Montluizant.

Il se nommait Rufin Mirouël.

C'était un homme d'une trentaine d'années, bien bâti, moins épais que ne le sont généralement les Auvergnats, d'une physionomie correcte et qui eût été attrayante, sans certain air sombre et sournois qui, de prime abord, glaçait la sympathie. Ses qualités dominantes étaient la ruse et la cupidité.

En rentrant au village, il n'était pas plus solide sur ses jambes que ses compagnons, mais dans sa tête alourdie il gardait toujours le souvenir de ce qu'on lui avait raconté de Julien Mirouël. A peine les brouillards de l'ivresse se furent-ils dissipés qu'il dit à sa femme :

— Tiennette, n'as-tu pas entendu parler à mon père d'un de nos parents autrefois au service du fermier général de Grenoble en Dauphiné ?

— Oui da, fit la jeune femme. Il se nommait Julien, et ton père disait que c'était un mauvais sujet.

— Justement.

— Il gagnait de gros gages, disait aussi ton père. Eh bien, pourquoi m'en parles-tu? Est-ce qu'il est mort?

— Non.

— Qu'est-il devenu?... demanda Étienne, intriguée par l'air pensif de Rufin.

— Je voudrais bien le savoir, répliqua ce dernier. Figure-toi que les brigands m'ont parlé d'un Julien Mirouël qui est tout dernièrement revenu du pays des Indes avec des millions et des millions...

— Oh! ce n'est pas possible, fit la jeune femme, dont l'émotion néanmoins colora les joues d'une vive rougeur. Ce n'est pas le même.

— Pourquoi pas? Parce que notre parent était pauvre? Mais il y a longtemps qu'il a quitté le village et s'il est allé aux Indes, un pays où l'or se ramasse comme des cailloux, il n'y a rien d'impossible... Ce qui me fait penser que c'est bien de notre Julien que m'ont parlé ces gens, c'est qu'il est à cette heure grand ami du fermier général, qui va le voir à son château.

— Son château! fit Étienne. Et où cela? Loin de Brioude?

— Près de Valence en Dauphiné.

— Ausi loin que Grenoble, alors?

— Je ne sais pas; je le demanderai, dit Rufin.

— Tu irais le voir? demanda Étienne.

— Certainement!...

— Des millions... fit la femme pensive, combien ça fait-il d'écus?

— Oh! se récria Rufin, quand on parle de millions c'est comme si l'on disait des tas de pièces d'or si nombreuses qu'on ne saurait les compter.

Les joues d'Étienne s'enflammèrent et ses yeux eurent des éclairs.

— Ma fé! j'irai bien avec toi, moi; il nous donnera peut-être quelque chose. Qu'est-ce que cela lui ferait de nous donner deux ou trois pièces d'or, puisqu'il en a tant?...

— Ah! se récria Rufin, il s'agit bien de pareille bagatelle. Si ce richard est notre petit cousin, comme je le crois, il nous accordera une place dans son château et puis plus tard...

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.